M.E.S., Numéro 143, Septembre – Octobre 2025
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109
N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, septembre - octobre 2025

FACTEURS DÉTERMINANT LA RUPTURE DE LA COALITION GOUVERNEMENTALE ENTRE FRONT COMMUN POUR LE CONGO ET CAP POUR LE CHANGEMENT EN RD CONGO

par

David BULANGALIRE MUNGANGA

Chercheur et Apprenant au D.E.S. en Sciences Politiques et Administratives
Université de Kinshasa

Résumé

Cette étude est issue du constat selon lequel la Coalition FCC-CACH, formée après les élections de 2018 en République démocratique du Congo, a connu une rupture prématurée après vingt-et-un mois. C'est dans ce cadre que l'on se propose de dégager et d'analyser les facteurs déterminant la rupture prématurée de ladite coalition. Pour ce faire, l'on a recouru à l'analyse dialectique. Celle-ci a été appuyée par les techniques documentaires, l'observation directe désengagée, l'entretien et l'analyse de contenu. Après l'analyse, il en résulte que l'absence ou la divergence de vision commune entre les deux partenaires et/ou familles politiques, les tensions entre le président de la République et les institutions gouvernementales, la pression populaire et internationale et les conflits d'intérêts manifestés au niveau des bases et cadres des partis constituent les principaux facteurs identifiés dans cette étude. En dépit de cela, les résultats ont montré à quel point la coalition a porté en elle-même les germes de son échec dès sa formation. Partant de cette analyse, l'étude a permis de tirer des enseignements pour la stabilité des futures coalitions politiques en République démocratique du Congo.

Mots - clés : *coalition, FCC, CACH, rupture, gouvernance*

Abstract

This study stems from the observation that the FCC-CACH coalition, formed after the 2018 elections in the Democratic Republic of Congo, broke up prematurely after 21 months. It is in this context that we propose to identify and analyze the factors that led to the premature breakup of this coalition. To do so, we used dialectical analysis. This was supported by documentary techniques, interviews, and content analysis. The analysis revealed that the absence or divergence of a common vision between the two partners and/or political families, tensions between the President of the Republic and government institutions, and conflicts of interest at the grassroots and leadership levels of the parties were the main factors identified in this study. Despite this, the results showed the extent to which the coalition carried within it the seeds of its own failure from the moment it was formed. Based on this analysis, the study provided lessons for the stability of future political coalitions in the Democratic Republic of Congo.

Keywords : *coalition, FCC, CACH, rupture, governance*

INTRODUCTION

Depuis son accession à l'indépendance, à la souveraineté nationale et internationale, la République démocratique du Congo s'est caractérisée par un système politique multipartite qui a rendu les coalitions parlementaires, non seulement fréquentes, mais souvent indispensables pour gouverner. Dans un contexte où aucun parti politique, quelle que soit sa taille ou ses ressources, n'a atteint une majorité absolue au Parlement. C'est la raison pour laquelle les alliances sont, d'ores et déjà, un instrument stratégique incontournable pour former les gouvernements. Ibrahima

S'étant appesanti sur la démocratie ivoirienne à l'épreuve des stratégies coalitionnelles politiques, Diarassouba Ibrahima (2021, pp. 150-178) a constaté que l'adoption du multipartisme par la Côte d'Ivoire en 1990 s'est accompagnée du phénomène de la coalition. Cette dernière est devenue une nouvelle stratégie de conquête du pouvoir par des partis politiques à travers des alliances politiques. Il est arrivé à la conclusion selon laquelle ces coalitions ont toutes fait preuve de fragilité face aux opportunités politiques au point que deux d'entre elles n'existaient plus (Front Républicain ; LMP), et celle qui existe (RHDP) était exposée au risque de désintégration à cause des querelles internes de positionnement.

Cette réalité s'inscrit dans le contexte de la République démocratique du Congo, comme l'ont noté Misako Kasasa, Yabili Famba et Ibeta Empeka dans leur étude : « Conquérir le pouvoir de nos jours nécessite un recours à une multitude de stratégies ou mécanismes qui rendent facile l'esprit de compétitivité. » *C'est dans cette optique que les partis et hommes politiques s'y penchent vers des coalitions qui ne visent pas seulement la conquête, mais aussi la stratégie utilisée pour pouvoir relever les défis de gouvernance de l'État.* » (2022, pp. 22-27). Depuis belle lurette, les coalitions gouvernementales en RDC ont traversé plusieurs périodes : du gouvernement de Patrice-Emery Lumumba, fruit de l'alliance entre le Bloc de

Nationalistes et l'ABAKO en 1960, au Conclave de Lovanium et aux gouvernements issus de la Conférence nationale souveraine (CNS) et du Dialogue intercongolais (DIC) qui ont abouti au gouvernement d'union nationale de 1+4 présidé par l'ancien président de la République.

Dans le même sillage, Biyoya Makutu et Mukendi Tshimanga (2018) ont noté que le jeu d'alliances et de coalitions est réellement une constituante de l'histoire politique de la République Démocratique du Congo du fait du multipartisme, même si pendant des longues périodes. Le pays a vécu sous la coupe d'un régime monolithique, qui avait freiné l'élan démocratique dans le pays. Car, à chaque fois que les circonstances ont permis l'organisation des scrutins, les alliances entre partis politiques se sont avérées indispensables, voire indépassables (Tshimanga, 2018, p. 45).

En effet, les coalitions telles que l'Alliance de la majorité présidentielle (AMP) de 2006, la Majorité Présidentielle (MP) de 2011 et la coalition FCC-CACH formée sous l'actuel Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi illustrent l'importance stratégique de ces regroupements dans la dynamique politique congolaise. En effet, chaque coalition a été marquée par des enjeux propres et une durée de vie souvent limitée, influencée par la volonté de ses acteurs fondateurs ou par des pressions externes. La coalition FCC-CACH, par exemple, n'a pas réussi à terminer un mandat présidentiel, s'effondrant après seulement environ 21 mois d'existence, de mars 2019 à décembre 2020.

Les élections du 30 décembre 2018 ont redéfini la configuration politique en République Démocratique du Congo, car le scrutin présidentiel a été remporté par Félix Tshisekedi et son allié Vital Kamerhe sous la bannière du Cap pour le Changement (CACH). Par contre, le Front commun pour le Congo (FCC) a dominé les élections législatives et provinciales, obtenant 345 sièges à l'Assemblée Nationale contre 48 pour le CACH et 117 pour Lamuka. Cette distribution a imposé une situation de cohabitation politique où le président élu devait composer avec un Parlement dominé par une majorité différente de celle de son camp.

Selon l'article 78 de la Constitution de 2006 telle que modifiée à ce jour, le Président de la République est tenu de nommer un Premier ministre issu de la majorité parlementaire, ou à défaut, de chercher une coalition permettant la formation d'un gouvernement stable (2006, art. 78). C'est dans ce contexte que FCC et CACH ont décidé de former une coalition gouvernementale, avec pour objectif affiché de « préserver, dans l'intérêt supérieur de la nation, les acquis de l'histoire de passation pacifique du pouvoir qui a eu lieu le 24 janvier 2019 » (communiqué conjoint FCC-CACH, 2019). Malgré la volonté affichée par les deux partenaires politiques FCC et CACH, la coalition s'est rapidement heurtée à des défis majeurs et a connu une rupture en l'espace de vingt-et-un mois. Partant de ce constat, l'on est incité à formuler la question en ces mots : pourquoi la coalition gouvernementale FCC-CACH n'a-t-elle pas persisté ? En se référant à la question, l'on estime que l'absence et/ou la divergence de vision commune, les tensions entre leaders et les militants ainsi que les conflits institutionnels ont constitué les facteurs déterminant la rupture prématurée de la coalition gouvernementale FCC-CACH (Tshibambe, 2022).

L'objectif poursuivi par cette étude consiste à dégager et analyser les facteurs déterminant de la rupture de la coalition gouvernementale FCC et CACH.

I. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Pour vérifier l'hypothèse et atteindre l'objectif de cette étude, l'on a recouru à la méthode dialectique ayant permis d'identifier, d'analyser et d'expliquer les contradictions et interactions qui se manifestent entre les acteurs politiques au sein d'une coalition.

Par ailleurs, l'usage de la technique documentaire a été mis en contribution. Car l'on a tiré des données dans les documents contenant les déclarations publiques des acteurs politiques (Félix Tshisekedi, Joseph Kabila et Jean-Marc Kabund), les documents officiels relatifs à la formation de la coalition, les accords politiques et les conventions signées. En dépit de cela, l'observation directe désengagée a permis de collecter les informations au moyen d'une grille d'observation afin de noter les manifestations, les marches et les incidents liés aux tensions entre les partis.

S'agissant de la technique d'analyse et des contenus, celle-ci s'est faite à plusieurs niveaux. Au niveau chronologique, les événements ont été replacés dans leur contexte temporel pour comprendre la succession des tensions et des ruptures. Au niveau thématique, les faits et les déclarations ont été regroupés selon les thèmes suivants : la vision commune, les tensions institutionnelles, les conflits entre les bases et les cadres de partis et les stratégies des leaders.

II. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Le présent point analyse les facteurs déterminant la rupture de la coalition gouvernementale FCC-CACH. Cette analyse s'appuie sur une approche dialectique des événements politiques, des déclarations publiques et des interactions entre les acteurs. Les résultats sont regroupés en trois axes principaux : l'absence de vision commune, les tensions au sein des institutions, et les conflits entre bases et cadres des partis.

2.1. Absence de vision commune au sein de la coalition

La coalition FCC-CACH portait dès sa formation les germes de sa rupture. Bien que les deux plateformes politiques se soient engagées dans un communiqué conjoint à « préserver, dans l'intérêt supérieur de la nation, les acquis de l'histoire de passation pacifique du pouvoir », elles ne partageaient pas de visions communes ni d'objectifs stratégiques précis pour la gouvernance.

On a constaté une série de discours divergents parmi les leaders politiques. Dès avril 2019, le président Félix-Antoine Tshisekedi a déclaré vouloir « *déboulonner le système dictatorial* » en place, affirmant son intention de réformer les méthodes de gouvernance héritées du FCC. Cette position a contrasté avec celle de Joseph Kabila et des cadres du FCC, qui souhaitaient maintenir leur influence sur les institutions et préparer leur retour au pouvoir. Ces comportements contradictoires des ministres, en particulier ceux du FCC, ont parfois conduit à leur refus de participer à des activités gouvernementales conjointes, préférant répondre aux directives de leur autorité morale. Par exemple, le ministre de la Défense du FCC a refusé d'accompagner le président lors d'une visite officielle en Belgique (kakule, 2021 ; Engulu et Biyoya, 2022).

Le manque de coordination parlementaire a entraîné l'absence de mécanismes formels de collaboration entre les députés et sénateurs du FCC et du CACH, ce qui a par conséquent exacerbé les tensions. Le FCC a continué à agir en bloc, souvent en contradiction avec les positions du CACH, ce qui a fragilisé la cohésion de la coalition. Cette étude a montré que l'absence d'une vision et d'objectifs partagés a constitué un facteur central dans l'échec de la coalition.

2.2. Tensions entre institutions et leadership

La coalition a également été fragilisée par des tensions au sommet de l'État, notamment entre le président de la République, le gouvernement et le Parlement. Les menaces de dissolution de l'Assemblée nationale ont été évoquées lorsque le président de la République Félix Tshisekedi a menacé de dissoudre l'Assemblée nationale en cas de blocage des décisions gouvernementales. Le 21 janvier 2020, le président de la République Félix Tshisekedi a menacé de dissoudre l'Assemblée nationale en cas de blocage des décisions gouvernementales. Cette déclaration a intensifié la méfiance entre le président Félix Tshisekedi et les parlementaires du FCC, provoquant ainsi un climat de tension permanent.

La déchéance et le conflit au sein du Parlement sont relatifs à la question de la déchéance du premier vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund, illustrée par la lutte pour le contrôle des institutions. Les désaccords entre les leaders FCC et CACH ont été amplifiés par l'absence de mécanismes de résolution des conflits.

Dans le même registre, les réformes contestées du système judiciaire sont liées aux propositions de loi initiées par des députés FCC visant à renforcer le pouvoir du ministre de la Justice, ayant provoqué des manifestations et des marches organisées par le camp du président. En effet, les événements ont démontré la capacité de mobilisation des bases, mais également la profondeur des tensions entre les partenaires de la coalition.

2.3. Conflits entre bases et cadres des partis

Au niveau des partis, les bases et les cadres du FCC et du CACH se sont souvent affrontés, créant un climat d'intolérance et d'instabilité politique. Affaire Charles Nawej : Les propos du député Charles Nawej en juin 2019, considérés comme un outrage au chef de l'État, ont provoqué des incidents et des tensions entre militants UDPS et PPRD. La destruction des sièges et des effigies brûlées en novembre 2019 : des militants les ont saccagés et mis en feu à Kinshasa et à Kolwezi. Elles étaient celles du président de la République Félix Tshisekedi Tshisekedi et de Joseph Kabila, son prédécesseur. Ces actes ont exacerbé la méfiance et la haine réciproques entre les bases. Dans le même sillage, la mobilisation populaire et les manifestations avaient prévu de se manifester. Ainsi, le CACH a utilisé sa capacité de

mobilisation populaire pour contrecarrer les initiatives législatives du FCC, révélant la compétition permanente pour le contrôle politique et symbolique.

À ce sujet, la dynamique conflictuelle entre bases et cadres, amplifiée par l'absence de mécanismes de dialogue, a fortement contribué à la rupture de la coalition. L'analyse de cette étude a mis en évidence trois causes majeures de la rupture de la coalition FCC-CACH :

- l'absence d'une vision commune ;
- les tensions entre institutions ;
- les conflits entre base et cadre de partis en coalition ;
- la pression populaire et internationale dont une partie de la population et de la communauté internationale demandait au président TSHISEKEDI de rompre avec le système Kabila, jugé corrompu et responsable de la mauvaise gouvernance passée.

III. DISCUSSION DES RESULTATS

La question de la rupture de la coalition du FCC-CACH s'explique par plusieurs facteurs qui éclairent l'objet de cet examen. Pour saisir la portée de ces résultats, il convient de discuter chacun d'eux à la lumière d'autres expériences de coalitions, en Afrique et ailleurs dans le monde.

En ce qui concerne l'absence de vision commune, les résultats ont montré que la coalition s'est bâtie sur un compromis électoral plutôt que sur une plateforme politique partagée. De ce fait, chaque camp poursuivait des objectifs distincts dans le cadre de la coalition. Le FCC a préservé son influence même après avoir perdu la présidence. Cependant, le CACH a cherché à s'émanciper du poids du passé et à incarner le changement. Ces résultats correspondent à ceux de Biyoya Makutu et Mukendi Tshimanga (2010, p. 87) dans le sens qu'ils ont estimé que les partis politiques congolais sont plus des clubs d'amis que de véritables organisations. Elles ne poursuivent pas de buts ou ne défendent pas d'intérêts ou de causes autres que le partage de pouvoirs. Ce manque de structure expliquerait donc l'absence, au sein des partis, de toute référence idéologique. Ce défaut de structure rendrait donc les alliances aléatoires.

Dans le même registre, Diarassouba Ibrahima (2019, p. 45) a souligné que les coalitions politiques sont généralement filles des processus électoraux non inclusifs et non transparents avec leurs corolaires de crise de confiance et d'absence de consensus des acteurs politiques sur les institutions chargées d'organiser les élections.

Cette analyse concerne le déséquilibre institutionnel entre le FCC et le CACH. Les résultats ont révélé que le FCC dominait le Parlement et les institutions provinciales, tandis que le CACH ne contrôlait que la présidence. Ce déséquilibre structurel a engendré une compétition institutionnelle permanente. De même, en Côte d'Ivoire, la coalition RHDP (composée du RDR d'Alassane Ouattara et du PDCI d'Henri Konan Bédié) a fini par éclater en 2018 lorsque l'un des partenaires s'est estimé marginalisé dans la gestion du pouvoir, malgré un accord électoral initial. Le déséquilibre dans la distribution du pouvoir a produit les mêmes tensions qu'en République Démocratique du Congo.

Toutefois, en Belgique, où les coalitions sont la règle, l'équilibre est garanti par des mécanismes légaux et des compromis institutionnels entre communautés linguistiques. Cela a permis d'éviter qu'un camp ne domine excessivement l'autre. Cette réalité se justifie par le fait que la Belgique est un royaume où la démocratie et le respect des accords sont observés scrupuleusement. En République Démocratique du Congo, l'absence d'un cadre juridique spécifique encadrant les coalitions laisse libre cours aux rapports de force et aux blocages institutionnels. Le cas du Liban est aussi instructif : le système confessionnel impose une répartition équilibrée des postes (président chrétien, Premier ministre sunnite, président du Parlement chiite). Ce mécanisme évite une hégémonie complète, mais engendre également des blocages. La République Démocratique du Congo, en revanche, a connu un déséquilibre sans garde-fou, favorisant la confrontation.

À l'inverse, les grandes coalitions en Allemagne (par exemple entre la CDU/CSU et le SPD en 2005 ou 2013) montrent que la réussite repose sur la conclusion d'un contrat de gouvernement détaillé, où les points d'accord et de compromis sont explicitement définis. Ce type d'accord gêne en RDC, ne permettant pas de dépasser les divergences idéologiques. En Afrique du Sud, l'ANC et le Parti National ont brièvement cohabité après la fin de l'apartheid dans le cadre du Government of National Unity (1994-1996). Cependant, la domination de l'ANC et le manque de vision partagée ont vite conduit au retrait du

Parti National. En conséquence, la quasi-absence d'une stratégie commune à long terme a eu des conséquences fatales.

Relativement au rôle des leaders et à leurs ambitions personnelles, les résultats ont mentionné leur importance dans la rupture. À ce sujet, l'ancien président de la République Joseph Kabila cherchait à demeurer l'arbitre politique malgré son retrait officiel. Par ailleurs, le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi a voulu affirmer son autorité et réduire l'influence du FCC. Cette situation est observée au Nigeria dans la mesure où la coalition APC, qui a permis l'élection de Muhammadu Buhari en 2015 comme président de la République, a rapidement été traversée par des rivalités internes liées aux ambitions présidentielles de ses leaders. Celles-ci ont entraîné des scissions. En France, sous la 4e République, les coalitions instables étaient souvent liées à l'indiscipline et aux ambitions personnelles des chefs de partis, qui provoquaient régulièrement des crises ministérielles. Dans le même ordre d'idées, au Kenya, la coalition NASA, qui rassemblait Raila Odinga, Kalonzo Musyoka et d'autres figures, n'a pas survécu aux ambitions concurrentes de ses leaders, chacun souhaitant devenir le candidat présidentiel unique. Cela montre que, sans une gestion lucide des ambitions, une coalition est vouée à l'éclatement. L'expérience de la coalition FCC-CACH, comparée à d'autres cas africains (Kenya, Zimbabwe, Côte d'Ivoire, Sénégal) et internationaux (Allemagne, Belgique, France, Italie), montre clairement que la fragilité des coalitions dans les démocraties jeunes résulte de l'absence de mécanismes institutionnels solides et de discipline politique.

CONCLUSION

L'étude sur la rupture de la coalition gouvernementale FCC-CACH en République démocratique du Congo a mis en évidence les faiblesses structurelles et stratégiques des alliances postélectorales dans le contexte politique congolais. Les résultats de l'étude ont montré que cette coalition, bien qu'initiée avec la volonté de gouverner ensemble, portait en elle des tensions dès sa formation.

Cette situation a été démontrée par les trois principaux facteurs ayant expliqué la rupture, notamment l'absence de vision commune et d'objectifs stratégiques partagés. En effet, les leaders et leurs partis respectifs ont poursuivi des objectifs divergents, incompatibles avec un fonctionnement harmonieux du gouvernement. Les tensions institutionnelles et conflictuelles entre le président, le gouvernement et le Parlement étaient marquées par la défiance, des menaces de dissolution et des désaccords sur des réformes législatives, révélant un déficit de mécanismes de dialogue et de coordination. Les conflits entre les bases et les cadres des partis se sont manifestés à travers des affrontements symboliques et physiques, où les manifestations et les déclarations hostiles ont révélé une méfiance réciproque, limitant ainsi la possibilité de compromis politique.

En dépit de l'analyse des causes de rupture, cette étude illustre la fragilité des coalitions postélectorales en RDC tout en soulignant l'importance d'une préparation stratégique, d'une vision partagée et de mécanismes institutionnels solides pour assurer la stabilité des alliances.

Les leçons tirées de la coalition FCC-CACH sont utiles pour comprendre les dynamiques politiques en RDC et pour orienter la formation de coalitions futures. Elles montrent que la stabilité gouvernementale ne repose et sur le partage de postes ou la majorité parlementaire, mais également sur l'adhésion à des objectifs communs et sur la capacité à gérer les contradictions internes de manière constructive.

Cette coalition constitue un exemple illustrant comment l'absence de cohésion idéologique et organisationnelle, combinée à des tensions institutionnelles et sociales, peut conduire à la dissolution prématurée d'un gouvernement de coalition, malgré les intentions initiales de coopération et de gouvernance partagée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAYART, J.-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris, Fayard, 1999.
- CHEESEMAN, N., *Democracy in Africa : successes, Failures, and the Struggle for Political Reform*. Cambridge, Cambridge University Press, 2015.
- ENGLEBERT, P., *Africa : Unity, Sovereignty, and Sorrow*. Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2009.
- IBRAHIMA, D., "Démocratie ivoirienne à l'épreuve des stratégies coalitionnelles politiques", in *European Scientific Journal, ESJ*, 2021, pp. 150-178.
- International Crisis Group, "Post-Kabila : Ensuring a Stable Transition in the DRC", dans *Africa Report,* 2019.
- KILIMA, J.D., "Conflits et tensions dans les coalitions africaines". *Conflits et tensions dans les coalitions africaines.* Nairobi : African Academic Press, 2019.
- Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006. In *JORDC*, numéro spécial, Kinshasa, 5 février 2011.
- MISAKO KASASA, Y. F., "Coalition FCC et CACH en RDC: Porté et inciudence socio-politique dans la Ville de Kisangani". in *IJRDO - Journal of Social Science and Humanities Research*, 2022, pp. 22-27.
- MULAMBA, M., *Analyse de la coalition FCC-CACH en RDC*, Kinshasa, Presses Universitaires Congolaises, 2020.
- NAWJ, K., *Les coalitions politiques et la gouvernance en RDC.* Kinshasa, Éditions L'Harmattan, 2021.
- TSHIMANGA, B. M.-2., "Alliance et coalition des partis politiques en République démocratique du Congo. Causes et conséquences", in *Journal of African Elections*, s.d., pp. 207-232.